

Délibération 2023/32

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**

Séance du 12 mai 2023

Date de la convocation : 05/05/2023
Date d'affichage : 05/05/2023
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants par procuration : 1
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14
POUR : 13 CONTRE : 1 (GUIZIOU) ABSTENTION : 0

Objet de la délibération : TARIF CONCESSIONS ET COLUMBARIUM CIMETIERE

L'an deux mil vingt-trois et le douze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Magalie BILHAC, Éric BONAFE, Estelle BONNIOL, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Stéphanie JEUNET, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration : Christine NOHARET,

Absents excusés : Patrick LOUX,

Quorum : 13/15 Votants 14/15 Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L 2223-13 du CGCT relatif aux concessions dans les cimetières, l'article L 2223-14 du CGCT relatif aux types de concession, et les articles L 2223-15 et R 2223-11 du CGCT relatifs à la tarification des concessions,

Vu la délibération 2014/37 du 10 juillet 2014 sur les tarifs du cimetière,

Considérant que les tarifs sont relatifs à des concessions de cases de columbarium, de terrains de 6 m², et de concessions avec monument,

Considérant qu'il est proposé de faire évoluer ces tarifs,

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à la majorité,

DECIDE de fixer les tarifs suivants pour l'ensemble des cimetières de la commune :

Concession	30 ans	300 €	soit 50 €/m²
Concession	50 ans	600 €	soit 100 €/m²
Concession	Perpétuelle	900 €	soit 150 €/m²
Columbarium 2 places	50 ans	990 €	

Maintien les tarifs des monuments libres du cimetière vieux à savoir :

Monuments : **3600 € le monument de la concession n°12**
 4600 € le monument de la concession n°39

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL

